



Urbanisme & Travaux

URBANISME

Vérifier la faisabilité de vos projets avant dépôt des autorisations

Construire et aménager tout en respectant la réglementation

Diagnostic territorial / contrat « centre-bourg »



EXPERTS DANS LES DOMAINES DE L'HÔTELLERIE DE PLEIN-AIR

Confiez la réalisation de vos projets à des professionnels



HOTELLERIE DE PLEIN AIR

Vous conseiller dans l'aménagement de vos campings

Régulariser vos constructions et extensions

Assurer la conception et la conduite de vos travaux



TRAVAUX

Créer

Embellir

Rénover

Mettre aux normes



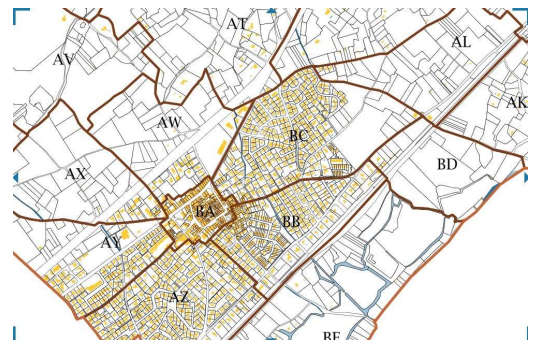
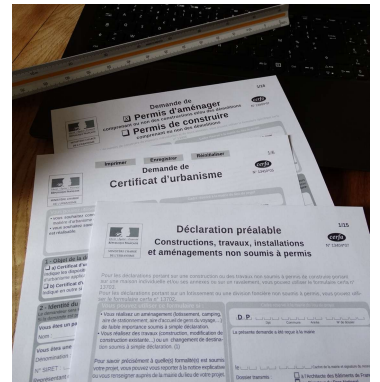
1, RUE PAULIN SALVESTRE HAMEAU DE RIEUSSEC 34360 PARDAILHAN

WWW.BEUT34.COM ERIC.LARELLE@BEUT34.COM 06 22 15 43 88

SIRET 853 947 810 00018 APE 7022Z



- Régularise des infractions liées au plan local d'urbanisme (PLU), aux plans de prévention des risques (PPR), aux arrêtés préfectoraux, aux différentes servitudes (loi Littoral, Bâtiments de France, locales, ...)
- Réalise des audits en vue d'acquisitions, de création, de développement
- Effectue des études de faisabilité au regard de régularisation ou de nouveaux projets
- Analyse les PLU, PPR, servitudes, ... de vos communes et départements et est force de propositions dans vos projets
- Se charge des autorisations d'urbanisme, manage architectes, bureaux d'études et autres intervenants
- Demande et étudie tous certificats d'urbanisme (informatif ou opérationnel)
- Rencontre et maintient un relationnel avec les Élus, les services instructeurs, les services de l'État, les Préfectures
- Effectue des diagnostics territoriaux de communes (contrats « Centre-Bourg »)





- Réalise des audits en urbanisme et techniques en vue d'acquisitions de campings
- Conseille les directeurs de camping et de groupe dans leurs projets d'achat et /ou de développement
- Procède à des études de faisabilité en urbanisme et techniques dans le cadre d'extension et /ou de densification des campings ou de création d'ouvrages
- Se charge de la rédaction et des dépôts des autorisations d'urbanisme (permis de construire, d'aménager, ...)
- Régularise des situations liées à l'urbanisme (règle des 10%, PPR, PLU, loi Littoral, servitudes, ...)
- Rencontre les services instructeurs et les services de l'État
- Accompagne dans le cadre des mises aux normes Ad'Ap, PPR (Plan de Prévention des Risques), arrêtés préfectoraux, ...
- Réalise la conception de vos projets
- Procède à la consultation d'entreprises
- Assure la Maîtrise d'Œuvre des travaux





- Réalise des audits techniques en vue d'acquisitions et de développement (VRD, ouvrages, ...)
- Conseille et accompagne dans le cadre de mises aux normes (Ad' Ap, PPR, SSI, arrêtés préfectoraux, ...)
- Se charge de la rénovation d'ouvrages et d'habitations
- Assure la conception de projets
- Dessine des plans masse et des projections 3D de projets
- Assiste dans la définition de budgets estimatifs en fonction des besoins
- Recherche et consulte des entreprises pour les travaux
- Assure la Maîtrise d'Œuvre

